



## SERVICE LOGEMENT HABITAT ET AIDES FINANCIERES AUX FAMILLES

8, avenue du Six-Juin

CS 20001 - 14023 Caen cedex 9

vacances-loisirs@caf14.caf.fr

Tél : 02 31 30 90 30

## COUP D'POUCE INDIVIDUEL 2025

### «Aide au départ en vacances en famille»

> Dossier à retourner complété au service TRAITEMENT DE L'INFORMATION de la Caf

8, avenue du Six-Juin - CS 20001 - 14023 CAEN Cedex 9  
accompagné des devis et pièces à joindre.

#### Famille :

N° allocataire : ..... QF : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

#### Composition de la famille (demandeur compris)

Nom et prénom	Lien de parenté	Participe ou pas au séjour

Pour bénéficier de l'aide Coup d'Pouce, le quotient familial devra être ≤ à 700 € le mois de réception du dossier au service LOGAFA.

#### Demande présentée par :

Organisme : .....

Nom de l'instructeur : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

#### Le règlement de l'aide «Coup d'Pouce» :

L'aide «Coup d'Pouce» est versée après le séjour, sur présentation de factures, soit à la famille ou au(x) prestataire(s) (factures d'hébergement et de transport).

#### Choisir le destinataire du paiement :

à l'allocataire    à l'organisme de vacances    convention Aroeven    au Centre social et Espace de vie sociale

Signature et cachet  
de l'organisme porteur

#### Le séjour :

Dates : du ..... au .....

Lieu : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Coordonnées de l'organisme :

Tél : ..... Mail : .....

Distance entre le domicile de la famille et son lieu de séjour : Aller = ..... kms

(la distance est calculée à partir du trajet aller le plus court)

#### • Pièces à joindre impérativement à la demande

- Un devis du coût de l'hébergement (nominatif, date de séjour, lieu de séjour),
- Un devis du transport (train, voiture, bus, avion...),
- Une attestation dûment complétée et signée par la famille autorisant le paiement à l'organisme de vacances,
- Un Rib du destinataire du paiement de l'aide ainsi que son numéro de Siret.

#### • Pièces à joindre impérativement après le séjour

- Les factures acquittées correspondant aux dépenses d'hébergement et de transport.

#### Majoration transport

Pour compléter l'offre nationale proposée par Vacaf dans le cadre de l'aide au transport (AAT), une dotation complémentaire est attribuée pour les distances inférieures à 200 kilomètres.

Cette aide est valable du 5 juillet au 31 août 2025 pour des séjours réservés dans des structures labellisées Vacaf.

#### Barème :

Distance entre le domicile de la famille et le lieu du séjour (aller)	Montant accordé (forfait)	Date de paiement
0 à 50 kms	20 €	Versée par le Logafa après le séjour Coup d'Pouce vacances (pour compenser l'AAT non versée par Vacaf).
51 à 199 kms	40 €	
200 à 400 kms	100 €	Versée quelques jours avant le départ par Vacaf.
401 kms et plus	200 €	

## Plan de financement Coup d'Pouce

DÉPENSES		RECETTES	
<b>Hébergement</b> (y compris frais de dossier, assurance, annulation, taxes de séjour)	€	<b>Participation famille</b> (épargne comprise) 15% minimum du total des dépenses	€
<b>Transport</b> (se référer aux tarifs Sncf pour le train, www.viamichelin.fr pour le véhicule, bus verts pour le département)	€	<b>VACAF</b> • Pass'Vacances Familles • Aide au transport (voir barème en dernière page)	€ €
		<b>AUTRES AIDES</b> • CCAS • Conseil départemental • Autres à préciser	€ € €
		<b>COUP D'POUCE</b> • Aide de base (jusqu'à 100 € max / personne) • Majoration transport (voir barème en dernière page)	(pas de centimes) € €
		<b>Majoration de l'aide de base dans le cadre d'une action située sur un territoire prioritaire identifié par la Caf</b> • jusqu'à 50 € maximum par personne	€
		<b>Majoration en cas de présence d'un enfant ou d'un parent porteur de handicap si le séjour implique un surcroît lié au handicap (sur présentation de justificatifs)</b> • jusqu'à 50 € maximum par participant dans la limite de 200 € par famille	€
		<b>Majoration pour le 4<sup>ème</sup> enfant et les suivants</b> • jusqu'à 50 € pour les enfants participants au séjour	€
		<b>Séjour à l'étranger (uniquement pour le transport)</b> • Aide forfaitaire de 40 € par personne	
<b>Total</b>	€	<b>Total</b>	€

NB : les factures liées aux activités et alimentaires ne sont pas acceptées.

### Modalités d'accompagnement du séjour et motivation de la famille

Utilisation Vacaf :

2024	2023	2022

DATE ET SIGNATURE  
DE LA FAMILLE,

Utilisation Coup d'Pouce :

2024	2023	2022

### Accompagnement :

(situation familiale, naissance, recomposition familiale, participation à la vie de la structure, projet épargne, évolution du projet, choix du séjour)